

Compte rendu du conseil d'école du mardi 18 juin à 18h00, école maternelle de St-Romans

Présent(e)s :

GAITET Dominique :	Directrice – professeure des écoles
BESCOND-OGIER Marie-Laure :	Adjointe – professeure des écoles
BONNET Françoise :	Adjointe – professeure des écoles
CHOURREAU Gisèle :	Adjointe mairie chargée des écoles
MICLO Damien :	Adjoint mairie chargé des écoles
ROUQUET Carole :	Parent délégué titulaire
GIRAUD Joanna :	parent délégué suppléante
FLANDRIN Cécile :	Parent délégué titulaire
BARNAVE Florian :	Parent délégué titulaire
MOSCA Alison :	Parent délégué suppléante

Ordre du jour :

- **La rentrée 2024 : effectifs et répartition**
- **Remplacement ATSEM**
- **Bilan des projets et de l'année**
- **OCCE**
- **Auto-évaluation d'école**
- **Points travaux**
- **Questions diverses apportées éventuellement par les parents (si possible à l'avance).**

Rentrée 2024:

L'effectif annoncé pour la rentrée 2024 en maternelle est de 86 :

28 PS 26 MS 32 GS

L'école maternelle aurait dû avoir une ouverture mais le DASEN (directeur académique de l'éducation nationale) avait, dès le mois de janvier, accordé une ouverture en école élémentaire.

Entre 10 et 12 GS seront donc scolarisés en élémentaire à la rentrée soit en GS/CP soit en GS/CE1.

Un décloisonnement est prévu pour les élèves de GS scolarisés en élémentaire. Ils viendront travailler à l'école maternelle en début d'après-midi.

Répartition envisagée en maternelle :

1 classe de PS/MS

2 classes de PS/MS/GS

Les listes seront affichées à la fin du mois d'Août.

Remplacement ATSEM :

Les enseignantes remercient la mairie de mettre à disposition de l'école maternelle une ATSEM par classe.

Les enseignantes soulèvent le problème du non remplacement systématique des ATSEM en cas d'absence.

Chaque absence non-remplacée perturbe l'organisation de la classe ce qui nuit à la longue aux apprentissages scolaires et rajoute une surcharge de travail aux ATSEM en poste.

La mairie explique qu'il y a eu une pénurie de personnels (arrêts maladie), des difficultés à recruter du personnel qualifié. A cela s'ajoute un problème financier : la mairie ne peut pas faire plus d'efforts.

Après discussion, la mairie s'engage à remplacer les ATSEM au moins le matin et pendant le temps de sieste.

Bilan des projets

- Chorale d'école

Les 3 classes se réunissent depuis quelques mois une fois par semaine dans la salle de motricité pour chanter.

Une représentation aura lieu le mardi 25 juin à 18h sous le préau (report le mardi 2 juillet en cas de pluie)
L'école en profitera pour faire une petite exposition des œuvres d'art des élèves sur les vitres de chacune des classes.

- Danse

Depuis le retour des vacances de Pâques, une danseuse professionnelle Laurie Hilario de la compagnie 158 intervient 1h par semaine avec chacune des classes.

Une représentation aura lieu le jour de la kermesse, le samedi 29 juin à 11h sur le stade de foot.
L'équipe remercie le sou des écoles qui a financé ce projet.

- Intervention d'une autrice/ illustratrice

Comme annoncé lors du conseil d'école en mars où nous avons présenté le projet, Laure Monloubou est intervenue 3 jours sur l'école.

Les activités qu'elle a mises en place étaient très intéressantes et enrichissantes.
Quelques productions d'arts visuels seront exposées le jour de la chorale.

- Sortie à Indian's Vallée

Elle a eu lieu le mardi 4 juin.

Au programme, il y a eu deux activités le matin et 2 activités l'après-midi.
La journée s'est très bien passée. Les enfants en parlent encore !

OCCE

L'école utilise la coopérative scolaire pour faire quelques achats (cuisine, jardinage, livres).

L'office central de la coopération à l'école (OCCE) est une association qui surveille entre autre la bonne gestion des comptes.

En général, les comptes des coopératives scolaires sont administrés par la Banque Postale.

A partir du mois de juillet, les tarifs de frais de gestion vont augmenter très fortement, passant de 5,78 à 54 euros par trimestre.

L'OCCE a trouvé une autre banque pour nous accueillir. Il s'agit d'une banque en ligne.

A la rentrée prochaine, les transactions bancaires (cotisations à l'OCCE, règlements de la photo de classe) se feront exclusivement par virement.

Auto-évaluation d'école

Une équipe d'évaluateurs se sont entretenus avec la directrice, les parents élus, les ATSEM, la mairie ...début février.

Les conclusions de cette auto-évaluation ont été présentées au conseil d'école

Points travaux / équipements :

- Baies vitrées :

Pour l'instant, la mairie n'a pris aucune décision.

- Vélos

Les poignées de certains vélos et trottinettes ont besoin d'être changées.

- Budget

L'école demande un budget pour renouveler le matériel de cuisine

Intervention des parents

Des enfants de GS se sont plaints de punitions collectives pendant la récréation de la cantine dans la cour de l'école élémentaire.

La mairie se renseigne et reviendra vers la directrice.

Le compte-rendu a été rédigé par l'équipe enseignante